





# Penser les subordinations des femmes

## Apports méthodologiques, théoriques et épistémologiques d'un parcours de recherche

### Christelle Avril

Maîtresse de conférences EHESS (MCFH) / CMH

*christelle.avril@ehess.fr*

*Exposé introductif de soutenance pour l'habilitation à diriger des recherches,*

*le 22 janvier 2024*

*Garant : Frédérique Matonti*

Bonjour,

Tout d'abord, je voudrais vous remercier d'avoir accepté de lire mon dossier pour l'habilitation à diriger des recherches et de le discuter. Je remercie notamment Frédérique Matonti pour son travail de garante, pour son soutien tout au long de la rédaction et pour la composition de ce jury. Je suis vraiment très heureuse de ce moment qui m'est offert, de discuter avec vous, et je me réjouis des échanges qui vont suivre.

Pour cette intervention, j'ai réfléchi à différentes formules et pour tout dire j'ai même rédigé différentes interventions. Et, en définitive, j'ai décidé de présenter ce dossier de sorte de le rendre accessible pour le public que je remercie de sa présence aujourd'hui.

### Le dossier dans son ensemble

Je présente un dossier composé de trois volumes qui ont pour fil conducteur les formes de subordination des femmes sur la scène professionnelle.

**Le premier volume** appelé mémoire de synthèse comporte deux chapitres<sup>1</sup>. Le premier présente les sept types d'opérations de recherche que j'ai mises en œuvre tout au long de mon parcours intellectuel pour cerner cet enjeu des formes de subordination. Le second chapitre de ce mémoire de synthèse détaille mes investissements dans deux universités et à l'EHESS, investissements qui ont également pour point commun à

---

<sup>1</sup> Christelle Avril, *Penser les subordinations des femmes. Apports méthodologiques, théoriques et épistémologiques d'un parcours de recherche*, Volume 1 (mémoire de synthèse) pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2024, 150 p.

travers mes enseignements, mes encadrements et mes responsabilités, une attention soutenue à la condition des femmes et à l'analyse des rapports de pouvoir.

**Le volume 2** du dossier fournit, si je puis dire, les matériaux détaillés nécessaires à la compréhension du volume 1 puisqu'il contient 19 publications, dont deux livres.

**Le volume 3** ou mémoire inédit présente en détail les résultats de ma nouvelle enquête sur les secrétaires à l'hôpital, et plus secondairement à l'université<sup>2</sup>. Cette enquête que j'ai abordée dans deux publications est aussi présentée dans le premier volume en tant que 7<sup>e</sup> type d'opération sociologique mise en œuvre. Elle me permet en effet de faire jouer de nouvelles variables dans la réflexion puisque contrairement aux aides à domicile, aux assistantes maternelles et aux femmes de ménage sur lesquelles ont porté mes travaux antérieurs, les secrétaires que j'ai rencontrées notamment à l'hôpital travaillent dans un lieu unique, sous le regard de leur hiérarchie administrative et du corps médical et effectuent des carrières longues propices à la socialisation professionnelle. Cette nouvelle enquête met ainsi au premier plan de l'analyse la question de l'organisation du travail dans des institutions publiques en pleine transformation.

### Le mémoire de synthèse

Je m'arrêterai pour commencer sur quelques aspects du mémoire de synthèse. Tout au long de mes publications, j'ai eu à cœur de réfléchir aux manières de produire des connaissances sur les travailleuses invisibles. Qu'elles soient employées à domicile ou secrétaires, ces femmes ont intériorisé l'insignifiance sociale de leur activité professionnelle de sorte qu'elles ne la verbalisent pas volontiers et sont de toute façon peu disponibles en dehors du travail pour des entretiens tant elles sont accaparées par la vie familiale. Les trois premiers types d'opérations de recherche que j'ai menés ont ainsi consisté à exploiter les potentialités intellectuelles de l'insertion ethnographique de longue durée. Premièrement, j'ai montré dans ma thèse et plusieurs publications combien cette méthode d'enquête permet d'entrer réellement dans l'univers professionnel de ces femmes et d'éviter les écueils du misérabilisme et du populisme en saisissant leurs pratiques et positionnements dans toutes leurs subtilités<sup>3</sup>. Deuxièmement, cette méthode permet de pointer les limites de l'usage mécanique de certaines grilles d'analyse comme celle qui avance que les femmes sont concentrées dans certains emplois en raison de leur socialisation familiale<sup>4</sup>. Enfin, l'enquête

---

<sup>2</sup> Christelle Avril, *Retour sur la condition employée : les secrétaires à l'hôpital. Une enquête auprès des personnels administratifs des institutions publiques*, Volume 3 (mémoire inédit) pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2024, 447 p.

<sup>3</sup> Christelle Avril, *S'approprier son travail au bas du salariat. Les aides à domicile pour personnes âgées*, Thèse de doctorat de sociologie, EHESS, Paris, 2007. Voir aussi par exemple : Christelle Avril, « Le travail des aides à domicile pour personnes âgées : contraintes et savoir-faire », *Le Mouvement social*, 2006, n° 216, p. 87-99 ; Christelle Avril, « Aide à domicile pour personnes âgées : un emploi-refuge » dans Erika Flahault (dir.), *L'Insertion professionnelle des femmes. Entre contraintes et stratégies d'adaptation*, Rennes, PUR (coll. « Des Sociétés »), 2006, p. 207-217 ; Christelle Avril, « Une mobilisation collective dans l'aide à domicile à la lumière des pratiques et des relations de travail », *Politix*, 2009, vol. 22, n° 86, p. 97-118.

<sup>4</sup> Par exemple, Christelle Avril, « Les compétences féminines des aides à domicile » dans Florence Weber, Séverine Gojard et Agnès Gramain (dir.), *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte (coll. « Textes à l'appui »), 2003, p. 187-207 ; Christelle Avril, « Assistante maternelle, femme de ménage et aide à domicile : un retour au foyer ? » dans Anne Lambert, Pascale Dietrich-Ragon et Catherine Bonvalet (dir.), *Le Monde privé des femmes. Genre et habitat dans la société française*, Paris, Ined (coll. « Questions de population »), 2018, p. 269-283.

ethnographique vient nourrir de nouvelles propositions conceptuelles propices à dévoiler les facteurs de variation sociale internes à ces travailleuses comme j'ai pu le faire à l'occasion de la publication de mon livre sur les *Aides à domicile* avec différentes notions comme celle de « style de féminité »<sup>5</sup>.

En réalité, il m'est apparu rapidement que pour rendre possible une sociologie de ces travailleuses, il fallait indissociablement affronter la question des préjugés du monde savant, du monde académique qui pèsent sur elles. Cette vigilance épistémologique a pris corps dans deux autres types d'opération de recherche au cœur de plusieurs articles et chapitres d'ouvrage. La première concerne la production de statistiques qui permet de discuter et d'affiner les résultats ethnographiques, mais à la condition d'accompagner cette production statistique d'une critique des nomenclatures et en particulier du point de vue androcentré de la PCS<sup>6</sup>. La seconde s'attache à interroger les concepts usuellement mobilisés pour qualifier ces femmes comme celui de *care*<sup>7</sup>. Au fil des enquêtes sur ces travailleuses, j'ai acquis la conviction d'une nécessité d'interroger les notions que nous utilisons pour les qualifier, de questionner ce qu'elles doivent au contexte intellectuel historique et national. Une inclination qui me conduit bien souvent à suspendre la lecture des ouvrages qui viennent de sortir à celle de tous les écrits qui les ont précédés depuis 70 ans et, je dois le dire, à accuser un retard chronique de plusieurs années dans l'actualité sociologique. C'est aussi cette vigilance épistémologique qui me conduit à suggérer aux étudiantes et étudiants de lire leurs bibliographies non pas dans l'ordre alphabétique où elles se présentent, mais en les reclassant par ordre chronologique de parution pour mieux saisir les apports, les emprunts, les reformulations et plus généralement le poids des contextes dans la production des connaissances.

Enfin, pour penser les formes de subordination des femmes, il convient aussi de multiplier les enquêtes pour renouveler les angles d'attaque, comme le montrent les deux derniers types d'opérations de recherche que j'ai conduits. Il s'est agi, d'une part, par la coordination de numéros de revues ou la co-écriture du livre *Enquêter sur le travail*, de mettre en valeur des angles inédits comme l'approche féministe de la santé au travail ou bien la sociologie de la sexualité sur scène professionnelle et de tracer ainsi la voie pour de nouvelles recherches<sup>8</sup>. Il s'est agi, d'autre part, de mener une nouvelle enquête approfondie sur les secrétaires déplaçant la focale sur l'organisation du travail et les employées administratives du public.

---

<sup>5</sup> Christelle Avril, *Les aides à domicile. Un autre monde populaire*, Paris, La Dispute (coll. « Corps, santé, société »), 2014 ; Christelle Avril, *Las Asistentes a domicilio. Otro mundo popular*, Buenos Aires, Ediciones UNGS, 2022.

<sup>6</sup> Par exemple : Christelle Avril, « Ressources et lignes de clivage parmi les aides à domicile. Spécifier une position sociale : quelles opérations de recherche ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2012, vol. 1-2, n° 191-192, p. 86-105 ; Avril Christelle et Cartier Marie, « Subordination in home service jobs: comparing providers of home-based child care, elder care, and cleaning in France », *Gender & Society*, 2014, vol. 28, n° 4, p. 609-630.

<sup>7</sup> Christelle Avril, « Sous le care, le travail des femmes de milieux populaires. Pour une critique empirique d'une notion à succès » dans Margaret Maruani (dir.), *Je travaille, donc je suis. Perspectives féministes*, Paris, La Découverte (coll. « Recherches »), 2018, p. 205-216 ; Avril Christelle et Cartier Marie, « Care, genre et migration. Pour une sociologie contextualisée des travailleuses domestiques dans la mondialisation », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 2019, n° 114, p. 134-152.

<sup>8</sup> Par exemple : Christelle Avril, Cartier Marie et Serre Delphine, *Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits*, Paris, La Découverte (coll. « Grands Repères Guides »), 2010 ; Avril Christelle et Marichalar Pascal, « Quand la pénibilité du travail s'invite à la maison. Perspectives féministes en santé au travail », *Travail et emploi*, 2016, n° 147, p. 5-26.

## **Le mémoire inédit**

Cette nouvelle enquête sur les secrétaires est au cœur du mémoire inédit que je présente aujourd'hui. La réflexion repose sur une enquête qui s'est déployée sur trois terrains (l'université, un hôpital public de l'APHP – Assistance publique des hôpitaux de Paris –, et un hôpital public non parisien) et repose sur l'exploitation statistique de l'enquête Emploi 2020. Sur les trois terrains, l'enquête combine observations, entretiens, collecte de documents et photographies. Mais c'est l'enquête réalisée dans un hôpital public non parisien et non universitaire qui constitue le cœur des données de cette recherche. Les matériaux portent sur une quarantaine de secrétaires rencontrées dans dix services différents de chirurgie ou de médecine interne et s'étendent à d'autres catégories de personnel œuvrant dans les coulisses, comme les agents et agentes des caisses-admissions, du standard, du bureau central des rendez-vous.

L'analyse qui entend poursuivre et renouveler le questionnement sur les formes de subordination des femmes sur la scène professionnelle se déploie au cours de quatre chapitres. Elle part du constat que les secrétaires sont quasi exclusivement des femmes depuis les années 1960 alors qu'elles exercent dans des organisations de travail en pleine mutation, notamment technologique, et que leurs supérieurs sont aujourd'hui aussi souvent des femmes que des hommes. Elle pose ainsi la question de savoir ce qu'il y a de caractéristique dans la position professionnelle des secrétaires, dans leur place au sein des rapports de pouvoir, qui puisse nous éclairer sur le genre de la profession.

## **Chapitres 1 et 2**

Les deux premiers chapitres présentent successivement la construction du questionnement au regard des travaux antérieurs sur les secrétaires, mais aussi des travaux en sociologie de l'État et de l'hôpital et les raisons pour lesquelles l'enquête s'est progressivement centrée sur des secrétaires du secteur public plutôt que du secteur privé et sur des secrétaires médicales plutôt que vers celles des services centraux éloignées du public. Ils établissent, entre autres, la force des préjugés, notamment celui qui annonce depuis les années 1950 la disparition des secrétaires sous l'effet du progrès technique, auquel s'affrontent ces travailleuses dans leur quotidien au contact de l'ensemble des personnels de l'hôpital et du public, mais aussi dans les recherches en sciences sociales. Je tiens à souligner combien ces chapitres sont importants à mes yeux, car ils déploient, d'une certaine manière, l'ensemble des opérations sociologiques que je viens de présenter, construisant ainsi les conditions d'une vigilance épistémologique. En recourant aux travaux menés à l'étranger, notamment féministes, je fais ainsi apparaître les biais de l'histoire et de la sociologie de ces emplois en France. Cette enquête me permet aussi de poursuivre ma critique de la nomenclature des PCS notamment parce que celle-ci manque particulièrement de finesse concernant les personnels administratifs non-cadres de la fonction publique.

Les secrétaires à l'hôpital sont soumises à une double subordination, celle de la direction administrative de l'hôpital et derrière elle la Haute Autorité de santé et les institutions de financement, et celle des médecins du service dans lequel elles travaillent.

### Chapitre 3

C'est l'étude de leur subordination administrative qui est au cœur du chapitre 3. Pour ce faire, je me suis fixé comme exigence, notamment sur un plan narratif, de parvenir à rendre compte du quotidien de leur travail au contact de la patientèle tel qu'il est défini par l'institution hospitalière, c'est-à-dire de rendre compte à la fois de l'ampleur des tâches qui leur sont confiées, de la pression qu'elles subissent sous l'effet du *New Public Management* et de ce que signifie être assigné à l'enfermement dans un bureau à longueur de journée, cinq jours sur cinq pendant dix, vingt, trente ans. Je montre ainsi que les secrétaires ne sont pas au service d'un patron, mais bien au service d'une institution pour laquelle elles remplissent certes des tâches qui sont fixées par des organisations bureaucratisées, mais aussi et indissociablement des tâches d'entretien indispensables au fonctionnement des institutions<sup>9</sup> et qui renvoient à l'histoire de la domesticité de ce personnel, c'est-à-dire à ce que j'ai proposé d'appeler leur subordination domestique.

Ce chapitre inviterait, entre autres, à poursuivre l'étude des formes d'usure au travail des employé·es de bureau en posant la question de ce que l'institution fait au corps de ces femmes lorsqu'elle les immobilise dans un bureau. Au point que certaines n'osent plus boire pour ne pas aller aux toilettes et les seules pauses légitimes sont les pauses cigarette qui sont légion à l'hôpital.

### Chapitre 4

Les secrétaires à l'hôpital servent aussi les médecins des services où elles exercent. Je propose ainsi, dans le sillage de Freidson<sup>10</sup>, d'examiner au cours du chapitre 4 le travail accompli par les secrétaires au bénéfice de l'autorité professionnelle des médecins. Je montre au préalable combien les secrétaires sont soumises à une véritable socialisation au travail médical du fait de la nature de leur activité. Elles accomplissent de ce fait, pour les médecins, des tâches médicales notamment diagnostiques lors des premiers contacts avec la patientèle (« des préconsultations externes »), puis thérapeutiques lorsque patientes et patients les appellent après leur sortie (« des préconsultations de suivi »). Les patients et patientes viennent aussi glaner auprès d'elles des informations complémentaires au cours de ce que j'ai appelé des « consultations-à-côté ». Ce travail « médical » est assujéti d'une façon spécifique à celui des médecins puisque contrairement aux paramédicaux, il ne bénéficie d'aucune reconnaissance et n'est pas transférable. Il se réalise en marge de l'organisation officielle du travail, ce qui me permet de mettre en évidence un autre trait des rapports de pouvoir dans lesquels s'inscrivent les secrétaires : la subordination intellectuelle. Les secrétaires contribuent en outre à construire et à protéger la croyance du public dans l'infailibilité des médecins, en masquant certaines défaillances ou bien en s'assurant de la confiance médecins-patient·es. Je montre ainsi comment les secrétaires contribuent à asseoir le prestige des médecins et sont prises aussi dans une forme de subordination morale.

Cependant, les médecins ne disposent pas des mêmes ressources sociales et n'entretiennent pas le même rapport avec le devenir de l'hôpital public. Les médecins femmes et de nationalité étrangère sont plus susceptibles de faire carrière dans l'institution publique alors que, comme je le montre, pour les hommes français, l'hôpital public n'est bien souvent qu'une étape dans une carrière vers les établissements privés

---

<sup>9</sup> Comme appeler les techniciens pour changer une ampoule dans le bureau d'un médecin, gérer un bourrage papier dans l'imprimante, préparer puis ranger une salle après une réunion ou encore s'occuper du traiteur et du cadeau pour un pot de départ en retraite, etc.

<sup>10</sup> Eliot Freidson, *La profession médicale*, Paris, Payot (coll. « Médecine et sociétés »), 1984 [1970].

ou l'activité libérale. Ainsi, les subordinations des secrétaires aux médecins varient selon les caractéristiques sociales de ces derniers et dernières et sont paradoxalement d'autant plus fortes que les médecins n'y feront pas carrière, qu'ils ne font qu'y passer et iront vers le privé. En somme, les secrétaires des institutions publiques sont au service des médecins qui y exercent, mais aussi au service d'une organisation plus générale de la profession médicale dont l'hôpital public n'est qu'une des scènes.

Pour finir, je souligne que, quelles que soient les carrières que les médecins envisagent, elles seront ascendantes et particulièrement lucratives au fil de l'avancée en âge, ce qui tranche avec les carrières sans perspective des secrétaires médicales qui débutent autour de 1400 euros et gagnent trente plus tard 1800 euros – de sorte que ces enjeux économiques et d'autres que j'ai soulignés, produisent ce que j'ai nommé une « amertume institutionnelle ».

## **Conclusion**

Je souhaiterais conclure cette intervention en deux points.

Cette recherche sur les secrétaires a été particulièrement marquante. Je ne crois pas l'avoir écrit, mais elles ont été nombreuses à se mettre à pleurer pendant les entretiens aussi bien à l'université qu'à l'hôpital. Je ne suis pas ressortie indemne de cette enquête et elle a eu des effets réflexifs particulièrement forts. Si mes analyses portent sur l'hôpital, il va de soi que nombre d'enjeux soulevés m'ont questionné à titre personnel, en tant que femme occupant un statut privilégié dans l'institution universitaire et travaillant quotidiennement avec des personnels administratifs. Ce que je mets en évidence pour les médecins pourrait tout à fait être transposé à ma propre activité. Sur la seule question de la production institutionnelle de l'amertume, je ne donnerai qu'un exemple. J'ai commencé ma carrière comme allocataire monitrice avec un salaire avoisinant déjà, ce que j'ai découvert avec cette enquête, celui de certaines secrétaires que je côtoyais et j'ai traversé ensuite plusieurs institutions et gravi plusieurs statuts et échelons alors que l'une de ces secrétaires, par exemple, occupe toujours le poste qu'elle occupait lorsque j'étais doctorante avec un salaire qui a certainement progressé, mais dans des proportions, je le sais pour connaître les grilles, faibles et bien moindres que le mien. Nous participons ainsi au fonctionnement d'institutions qui se caractérisent par un accroissement des inégalités entre catégories au fil de la carrière, même si cela est masqué par notre mobilité. On peut se dire qu'on relève de corps et de grilles distincts mais cette approche formelle ne résiste pas au fait qu'on relève en réalité d'un même collectif dans lequel cet enjeu pourrait d'une certaine manière être aussi formulé sous l'angle du partage des richesses.

Enfin, je tenais à conclure en soulignant combien le « je » que j'ai utilisé pour cette intervention masque bien évidemment le travail accompli par mes proches pour ce dossier et depuis plus de vingt ans en soutien intellectuel, moral et matériel. Derrière ce « je », il y a aussi l'ensemble des collectifs qui m'ont accueillie et qui m'ont formée, le laboratoire de sciences sociales de l'ENS, l'université Paris 8 et l'équipe CSU du Cresppa, l'équipe de l'UFR SMBH de Paris 13 et l'Iris et à présent l'EHESS et mes collègues du CMH. Je remercie chaleureusement toutes ces personnes et une fois encore le public présent dans cette salle aujourd'hui.